

Un grand nombre de jeunes gens reposent aujourd'hui en terre étrangère pour avoir cru à ces principes. Ce n'était peut-être pas l'idéal, mais c'était mieux que d'avoir quelqu'un sur les talons, d'une intelligence et d'une force supérieures, qui leur eût dicté leur conduite. Ils étaient prêt à accepter la stupide inefficacité du gouvernement démocratique du moment qu'ils avaient le droit de placer de temps à autre une croix sur un bulletin de vote pour se débarasser d'un gouvernement qu'ils n'aimaient pas. Mais ils demandaient à leurs représentants parlementaires de se lever et de lutter pour les principes sur lesquels se fonde la démocratie. Quand les gens font le compte à la Chambre et nous disent que le tout se ramène à une question de chiffres, je voudrais qu'ils pensent à tous ces pauvres dupes qu'on a envoyés en Europe dans les bains de sang de 1916 et de 1917, à tous ces jeunes gens qu'on a envoyés un peu partout dans le monde se battre pour ces principes en 1939, et qui ne sont pas revenus. Quant à ceux d'entre nous qui sont revenus, permettez-moi de dire que nous comprenons parfaitement le sens des propos tenus aujourd'hui par l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill). J'espère que le sens de ce qu'il a voulu nous dire aujourd'hui n'échappe à personne ici, quel que soit son parti. Pour ma part, j'accepte de discuter cette question en y consacrant toutes mes faibles ressources intellectuelles.

Je dis que le gouvernement a renoncé à son droit d'être considéré comme un gouvernement minoritaire. Il a rejeté des suggestions faites ici pour la réforme du Parlement et pour élargir les domaines qui écartent la question de confiance. Il tente maintenant de s'accrocher au pouvoir en pleurnichant. Je me rappelle bien les événements de lundi dernier. Les visages des vis-à-vis ce jour-là m'ont fait penser au 5 février 1963. Nous, au moins, nous avons été battus après une lutte et étions prêts à demander le verdict du peuple. Et notre vaillant chef a eu le courage de se rendre chez le gouverneur général pour lui annoncer sa démission.

• (5.40 p.m.)

Et voilà que ce gouvernement poltron et pleurnicheur demande une chance de s'en sortir. Vous voyez la jeune Nancy Greene, arrivée dixième dans la descente, répétant toute éplorée: «Si seulement je pouvais recommencer, je gagnerais». Elle se savait capable de gagner. Est-elle allé demander à M. Brundage une chance de se reprendre? Non, elle a accepté courageusement sa défaite

[L'hon. M. Hamilton.]

et fourni de plus grands efforts la fois suivante.

A observer les visages d'en face, l'autre soir, j'ai trouvé d'un coup une réponse à une question posée à la télévision qui me tracassait depuis des mois. On demandait: Qu'y a-t-il de plus blanc que le blanc? Je le sais maintenant. C'est le visage d'un ministre libéral dont le parti vient de perdre un vote de confiance.

L'autre jour, le chef de l'opposition (M. Stanfield) en parlant avec sérénité, avec le calme mépris qu'inspirent à un homme de sa formation et de son prestige les remarques qu'il a dû endurer des vis-à-vis depuis son arrivée ici, a posé cette simple question:

Monsieur l'Orateur, si, avant de voter, on avait demandé à ceux qui occupent les banquettes d'avant, y compris le premier ministre, s'il s'agissait ou non d'un vote de confiance, ils auraient tous sans hésitation répondu: «Assurément».

La thèse présentée aujourd'hui par le ministre de la Justice (M. Trudeau) était un tissu de sophismes flagrants, assaisonnés d'une attitude de *mea non culpa*. Je me disais qu'il devrait briguer la tiare et non le poste de premier ministre, car un premier ministre n'a pas à être infaillible. Il peut se tromper.

Je vous en prie, monsieur l'Orateur, lisez plutôt ce que disent les journaux de la semaine dernière sur la signification de ce précédent. Vous pouvez lire ce qui suit dans l'éditorial de la *Gazette* d'hier:

Ce précédent pourrait avoir divers effets sur l'avenir du Parlement. En premier lieu, il pourrait faire reflourir l'insouciance au sein des gouvernements. Jusqu'ici, la possibilité de défaire la Chambre sur un bill très important a toujours constitué un problème extrêmement sérieux. Elle a contribué à la densité et à la signification des débats et des votes à la Chambre, ce qui a donné à nos travaux ce caractère grave et discipliné qui s'impose dans toutes les situations critiques. Tout cela pourrait maintenant changer. La défaite d'un gouvernement pourrait cesser d'être essentielle. Il pourra toujours s'y reprendre, tout comme un cinéaste peut couper un tronçon de pellicule, le jeter au panier et rappeler les acteurs pour une nouvelle prise de vues.

Les débats sur un projet de loi, les arguments sérieux avancés de part et d'autre, la signification dramatique de l'ultime mise aux voix, tous ces éléments perdront beaucoup de leur signification.

Sur le ton tranquille et réservé, qu'on lui connaît, l'excellente, la distinguée *Gazette* de Montréal nous donne la signification de ce précédent: la Chambre ne sert plus à rien.

Maintenant, j'aimerais soulever une question que j'ai abordée déjà. J'ai laissé entendre que les commentaires du ministre de la Justice justifient le doute que j'ai depuis quelque temps, à savoir que de nombreux Canadiens pensent que la forme de liberté la plus pure est le genre de gouvernement adopté par nos amis et voisins du Sud, les États-Unis. J'ai